

Note sur l'activité de reformulation dans la conversation

Denis Apothéloz

Université de Nancy 2 & Laboratoire Atilf (UMR 7118)

Résumé

La plupart des travaux sur la reformulation conçoivent implicitement ou explicitement que cette procédure est fondée sur un invariant sémantique minimal. Or, mise en œuvre sur des données orales conversationnelles, une telle conception se révèle difficilement praticable et manque des généralisations particulièrement intéressantes. Cet article tente de partir d'une position différente, consistant à concevoir la reformulation essentiellement comme la récurrence d'une séquence ou d'une forme linguistique, le format de celle-ci pouvant varier du pattern syntaxique au segment phonologique. Cette inversion de perspective permet de traiter les reformulations comme un matériau fournissant de précieux indices sur les processus interprétatifs à l'œuvre dans l'interaction. Ces processus concernent aussi bien le traitement que subissent les structures grammaticales que la gestion du cours conversationnel.

Introduction

Il est banal aujourd'hui de constater que l'étude des faits langagiers, grammaticaux aussi bien que discursifs, permet, quand elle prend pour corpus la conversation ordinaire, de jeter un regard nouveau et parfois inhabituel sur certaines notions linguistiques. Les faits de reformulation n'échappent pas à ce constat.

Dans cette brève note, nous commencerons pas rappeler quelques notions désormais classiques dans le domaine de la reformulation, notamment les distinctions qui ont été mises en place par E. Gülich et T. Kotschi dans les années quatre-vingts, d'ailleurs déjà fondées sur des données conversationnelles. Il est frappant de constater que les travaux de cette époque, du moins dans le domaine francophone, subordonnent systématiquement la notion de reformulation à celle d'invariant sémantique : pour qu'il y ait reformulation il doit y avoir, entre le segment reformulé et le segment reformulant, un dénominateur sémantique commun minimal¹. Or cette conception conduit selon nous à manquer certaines généralisations. Nous voudrions donc essayer de montrer l'intérêt qu'il peut y avoir à affranchir la notion de reformulation de l'idée d'invariant sémantique, et à la redéfinir comme la répétition purement formelle d'une séquence de format quelconque.

1. Position du problème

Dans les années quatre-vingts, Gülich & Kotschi (1987) ont proposé de distinguer, parmi les faits de reformulations, trois phénomènes principaux, qu'ils appellent *rephrasage*, *paraphrase* et *correction*. Ces distinctions sont fondées sur la relation qu'il y a entre la séquence reformulée et la séquence reformulante (étant entendu qu'une reformulation consiste par définition dans l'enchaînement de ces deux types de séquences). Cette relation peut être de trois types :

¹ D'où l'attention particulière qui a été portée aux marqueurs de reformulation (*c'est-à-dire, autrement dit, donc*, etc.). Ces marqueurs, bien évidemment, ne peuvent porter que sur des formes signifiantes.

– la séquence reformulante réitère à l'identique le même pattern syntagmatique, en utilisant de surcroît les mêmes mots (si la séquence comporte plusieurs mots) : il y a alors rephrasage ;

– la séquence reformulante diffère formellement de la séquence reformulée mais en constitue une sorte de glose ou de développement sémantique : il y a alors paraphrase ;

– la séquence reformulante vise à amender tout ou partie de la séquence reformulée : il y a alors correction.

Les exemples ci-dessous, qui proviennent de nos propres corpus, illustrent ces trois types de reformulations² :

- (1) TC mais quand je vois le maillot qu'il a sur la: sur la: sur=
AF [[sur la couverture de son livre\]]
TC =[[la: [sur la couverture] de son livre/. euh. c'est un maillot quand même qui est très serré/ (Répl. 27.01.07, 39:26)
- (2) mon premier problème/ c'était c'était de faire voir que j'avais rien du tout\ qu- qu'il m'avait pas fait mal\ (Répl. 27.01.07, 10:06)
- (3) vous posiez toujours-. vous étiez obligé de poser des ultimatums\ (Répl. 27.01.07, 15:23)

Dans (1), AF produit un syntagme prépositionnel (*sur la couverture de son livre*), syntagme qui est reformulé à l'identique par TC avant même que AF ait achevé sa propre formulation. Il s'agit donc d'un rephrasage. Compte tenu des piétinements de TC au début de cet extrait, on peut dire qu'il s'agit également d'un cas assez typique de soufflage.

L'extrait (2) illustre le cas de la paraphrase, avec comme séquence reformulée la complétive *que j'avais rien du tout*, et comme séquence reformulante *qu'il m'avait pas fait mal*. Ici les deux séquences sont produites par le même locuteur. Parce qu'elle est fondée sur la notion fragile d'équivalence sémantique, la paraphrase est difficile à délimiter avec précision. Pour mieux cadrer ce qu'ils entendent par ce terme, Güllich & Kotschi distinguent cinq sous-types de paraphrases : l'explication définitoire, l'exemplification, la dénomination, le résumé et la variation. L'exemple (2) appartient au sous-type « variation ».

L'extrait (3) présente une formulation interrompue (*vous posiez toujours-*) suivie d'une reformulation correctrice.

On distingue également le cas où la séquence reformulante et la séquence reformulée sont produites par le même locuteur (auto-reformulation), et le cas où elles ne sont pas produites par le même locuteur (hétéro-reformulation). (1) est donc un hétéro-rephrasage, (2) une auto-paraphrase et (3) une auto-correction³. De Gaulmyn (1987) a bien montré comment le jeu des auto- et des hétéro-reformulations permettait, dans la conversation, de répondre à la double contrainte de la continuité conversationnelle et de la continuité monologique.

L'une des difficultés que pose la mise en œuvre de ces notions est précisément l'invariant sémantique mentionné plus haut. Dans le cas de la paraphrase, quelle doit être l'importance de cet invariant pour qu'il y ait reformulation et pas simplement « enchaînement » ? Par ailleurs, si la réitération à l'identique d'un syntagme de format propositionnel ou nominal paraît tomber sans difficulté dans le champ du rephrasage, donc de la reformulation, en va-t-il de même pour la réitération de séquences grammaticalement plus petites, comme un syntagme incomplet, un mot, une bribe de mot ou une syllabe (pour lesquelles le terme de rephrasage pourrait d'ailleurs sembler assez incongru) ? Beaucoup de

² Les conventions de transcription sont présentées à la fin de l'article.

³ La reformulation (sous cette appellation ou sous d'autres appellations) a par ailleurs souvent été décrite comme une technique de négociation du sens et des topics discursifs, notamment dans ses aspects métacommunicationnels (cf. par ex. Grossen & Apothéloz 1996, Laury 2005).

linguistes ne considéreraient pas spontanément comme relevant de la reformulation des phénomènes comme la répétition de bribes lexicales (même quand le lexème est reconnaissable), *a fortiori* la répétition de « pures » syllabes ou de phonèmes. Le principe de cette limite nous renvoie évidemment à la notion de signification.

Cependant on peut se demander si cette limitation à des unités porteuses de signification est justifiée. En effet, sur le plan de leur fonctionnalités, certaines répétitions de phonèmes ou de syllabes peuvent être comparables à des répétitions de syntagmes de rang infra-propositionnel ou propositionnel. Examinons les séquences en italiques dans les extraits suivants :

- (4) c'est vrai que ça a changé euh réellement *le le le le* sens euh du jeu/ (Répl. 27.01.07, 26:27)
- (5) je me souviendrai toujours il fallait monter *au: au p- au premier* étage/ (Répl. 27.01.07, 4:45)
- (6) non. parce que je pense qu'*il: il* connaissait justement *les l- l- l- l- les* difficultés de ce por- de ce sport. certes/ l'affron- *qui est qui est* l'affrontement/ (Répl. 27.01.07, 9:00)
- (7) je reconnais que j'étais. p- peut-être pas très facile à: manœuvrer *par le: par les par la:* je veux dire p-. à à me soumettre à aux ordres de: de des sélectionneurs *qui étaient pas. qui étaient pas toujours* des gens qui avaient mon esprit de jeu/. (Répl. 27.01.07, 16:06)

Des répétitions comme celles marquées en italiques dans ces exemples relèvent d'un phénomène bien connu, identifié depuis longtemps déjà, et décrit comme un symptôme de recherche lexicale ou de reprogrammation de la formulation en cours (cf. Blanche-Benveniste & Jeanjean 1987). Ces formes de répétitions se manifestent très fréquemment sur des morphèmes grammaticaux, comme les déterminants (cf. ex. (4) et (6)), les pronoms clitiques sujets, les pronoms relatifs (ex. (6)-(7)), les prépositions, les séquences préposition + déterminant (ex. (5) et (7)), et d'autres séquences analogues. Elles remplissent des fonctionnalités extrêmement spécifiques, relevant à la fois de la gestion de l'interaction et de la praxéologie de la production orale. Elles permettent au locuteur de conserver le tour de parole tout en interrompant son programme discursif (d'où un effet de « mise en attente »), et de prendre ainsi le temps de trouver le mot ou la construction recherchés, etc. Toutefois, s'il est avéré que certains morphèmes ou certaines suites de morphèmes sont systématiquement utilisés à ces fins, il n'en demeure pas moins que le format grammatical de la séquence répétée peut varier de manière importante. C'est ici précisément que la notion de rephrasage fait difficulté. Dans (7), la séquence *qui était pas* est bien un rephrasage au sens défini plus haut ; mais il fait peu de doute que sa répétition est un symptôme de recherche lexicale ou de travail sur la formulation en cours, au même titre que les répétitions du déterminant dans (4) et (6). On voit par là que si l'on se fonde sur des critères fonctionnels, il n'y a aucune raison de mettre une limite inférieure au format des rephrasages, donc des reformulations.

L'exemple (8) pose quant à lui le problème de la frontière entre rephrasage et correction.

- (8) *et quand on voit. quand^on voit* les footballeurs/. SURjouer (Répl. 27.01.07, 9:31)

Selon la définition donnée ci-dessus, (8) est un rephrasage⁴. Mais l'absence de liaison entre *quand* et *on* dans la séquence reformulée, et la présence de cette liaison dans la séquence reformulante, indiquent qu'il s'agit d'une correction et que celles-ci peuvent concerner des faits de pure forme, comme la syllabation, mais néanmoins importants pour d'autres raisons (disons en gros, ici, sociolinguistiques).

⁴ Gülich & Kotschi donnent d'ailleurs des exemples de rephrasages dans lesquels la séquence reformulante n'est différente de la séquence reformulée que par sa prosodie.

Abandonnons donc la notion de reformulation au sens classique, en l'affranchissant de celle d'invariant sémantique, et remplaçons-la par celle de répétition, en un sens purement formel. Une répétition peut se manifester dans des formats linguistiques extrêmement variables, allant du rang lexico-grammatical au rang du segment phonologique⁵.

2. Les répétitions en début de tour

Notre but n'est pas de tenter un inventaire exhaustif des fonctionnalités de la répétition. Un tel inventaire est d'ailleurs probablement impossible. Nous voudrions cependant commencer par présenter une petite collection d'exemples dont le point commun est la place séquentielle où se produit le phénomène qui nous intéresse, à savoir au début d'un tour de parole, quand l'attaque de ce tour chevauche la fin du tour précédent. Soit l'exemple suivant :

- (9) AF et pour[quoi/]
 AB [*parce que*] *parce que* je revois les mêmes joueurs/ je revois. je vois presque les mêmes gestes/ (Répl. 27.01.07, 30:33)

Dans ce court extrait, AB a apparemment anticipé la question, ou l'a devinée sur la base de certains indices, dont vraisemblablement la première syllabe de *pourquoi*. Toujours est-il qu'il démarre sa réponse avant que *pourquoi* soit complètement formulé, de telle sorte que le début de sa réponse chevauche la fin du tour de AF. Immédiatement après le chevauchement, c'est-à-dire quand AB a le champ libre, il répète exactement la séquence qui a été chevauchée. Voici d'autres attestations de ce genre de répétition :

- (10) AB [...] il a déserté le sport. ennemi de Montfort/ qui était le football à Mugron/. pour venir à Montfort f- euh. semer une graine\ quoi la graine que. qu'il a semée à Montfort/ et je. je suis le:. [le fruit aujourd'hui\]
 AF oui [*mais il aurait pu*]. *il aurait pu* euh vous euh. vous initier au plaisir du football/. or pour vous il n'a jamais été question/ _<de choisir ce sport j'ai le sen- j'ai [l'impression à vous lire>]
 AB [non *j'ai ja- j'ai ja-*]. *j'ai jamais* pensé à jouer au- ^<jamais> de ma vie/ j'ai pensé à jouer au foot\ (Répl. 27.01.07, 3:24)

Dans cet exemple on observe à chaque transition de tour le même type de cooccurrence entre chevauchement et répétition :

– A la première transition, AF attaque son tour en énonçant en chevauchement *oui mais il aurait pu*, le *oui* échappant au chevauchement stricto sensu à la faveur d'une courte pause faite par AB. Aussitôt le tour de AB achevé, AF répète la séquence qui a été chevauchée, à l'exception de *mais*.

– A la deuxième transition de tour, AF termine son intervention par une formulation en appendice, c'est-à-dire énoncée avec un contour prosodique bas, plat et de faible intensité, marquant ainsi que son tour est sur le point de se terminer⁶. Mais ici encore le tour suivant empiète sur cette fin de tour, AB débutant son intervention avant que cet appendice soit parvenu à son terme. Le début du tour de AB est ainsi en chevauchement (*non j'ai ja- j'ai ja-*). Aussitôt le tour de AF achevé, AB répète son début de tour, en ne reprenant pas toutefois le

⁵ Certains travaux ont montré que dans l'interprétation des anaphores, et plus généralement des expressions référentielles, la réplique d'un pattern syntaxique peut jouer un rôle essentiel. Un anaphorique hébergé par une formulation répliquant un pattern syntaxique antérieur trouve très souvent dans cette formulation antérieure son domaine d'interprétation. Ce mécanisme joue un rôle important dans les corpus oraux. Voir à ce propos Duvallon (2006), Pekarek Doehler (2004).

⁶ A noter que cet appendice comporte lui-même une reformulation correctrice.

premier élément (*non*), tout comme le *mais* plus haut. On notera que dans cet exemple, la partie chevauchée du début de tour comporte elle-même un fait de répétition par piétinement sur une bribe (*j'ai ja- j'ai ja-*)⁷.

Cette corrélation entre début de tour, chevauchement et répétition a été documentée et décrite par Schegloff (1987), qui utilise le terme de « recyclage » pour désigner ce phénomène. Dans cet environnement, la répétition est remarquable pour deux raisons au moins : d'une part elle présente un degré élevé de fréquence, le chevauchement produisant presque mécaniquement la répétition ; d'autre part, la précision avec laquelle les locuteurs y coordonnent leurs actions est très grande. Par exemple, la répétition débute presque toujours exactement au point où se termine le chevauchement, comme c'est le cas dans nos exemples⁸. Schegloff a montré que tout se passe ici comme si le locuteur qui prend son tour rejouait la transition du tour de parole et réparait ainsi un début de tour « endommagé » par le chevauchement. Cette analyse suggère que dans le dernier exemple analysé (*[non j'ai ja- j'ai ja-]. j'ai jamais pensé à jouer*), il y a en fait deux phénomènes distincts, c'est-à-dire deux types de répétitions :

– d'une part *j'ai ja- j'ai ja-*, produit en situation de chevauchement : ici la répétition permet de différer l'attaque du tour, de la mettre en attente aussi longtemps que dure le chevauchement ;

– d'autre part *j'ai jamais pensé à jouer au...* (qui répète le segment *j'ai ja*) : la répétition « rejoue » ici le début du tour (ou la transition des tours).

Ce dernier exemple illustre donc deux fonctionnalités distinctes du mécanisme de la répétition : la mise en attente, et la ré-exécution d'une opération, en l'occurrence l'attaque du tour.

Dans (11) seule l'opération consistant à rejouer le début du tour est réalisée, en dépit de la relative longueur des segments en chevauchement.

- (11) AF [...] le goût/ n'est pas relatif/ parce que la beauté n'est pas relative/ vous l'avez défendue. [tout au long de votre. de votre carrière\]
 AB [non on peut pas habiller les joueurs de] on peut pas habiller les joueurs de rugby comme les coureurs cyclistes. (Répl. 27.01.07, 37:44)

Examinons encore un exemple de ce phénomène.

- (12) AF [...] mais qu'est-ce qu'il se passe\ _<dans ces cas-là> ((tr vite)) <qu'est-ce qu'il se passe comme>. e:: e:: jveux dire est-ce est-ce que vous avez très mal\ vous attendez que ça p[asse\]
 AB [n:::]on mais par exemple je je je peux vous dire une chose qui est sûre/ (Répl. 27.01.07, 9:57)

Dans cet extrait les segments en chevauchement sont extrêmement courts, de l'ordre de la syllabe, et la répétition (ou le piétinement) se limite à un allongement de la consonne 'n' à l'attaque du tour de AB, ce qui produit à nouveau une mise en attente⁹. Mais ce phénomène ne débouche pas ici, une fois le champ libre, sur une répétition. Il est cependant intéressant de remarquer que le segment vocalique de *non* n'est « lâché » par AB qu'une fois le

⁷ Le deuxième tour de AB comporte également un exemplaire intéressant de reformulation correctrice, portant sélectivement sur l'organisation informationnelle ou topicale de l'énoncé.

⁸ Nous avons révisé plusieurs fois la transcription de ces exemples, afin de noter avec le maximum de précision les débuts et les fins des chevauchements.

⁹ Dans certains environnements, il y a une parenté fonctionnelle entre allongement, répétition (de phonème, de syllabe, de bribe de mot, voire de syntagme) et le morphémoïde *euh* qui est spécifiquement dédié au « remplissage ».

chevauchement terminé. Nous avons réécouté plusieurs fois cette brève séquence et la précision avec laquelle s'enchaînent ces micro-événements y est tout à fait remarquable.

3. Reformuler et rééditer

Voyons maintenant quelques cas de reformulations correctrices. Certains des exemples ci-dessous sont des extraits d'exemples déjà examinés plus haut.

- (13) *qui ressort- qui sortait* un peu de l'ordinaire\ (Répl. 27.01.07, 45:47)
- (14) pour vous il n'a jamais été question/ _<de choisir ce sport *j'ai le sen- j'ai l'impression* à vous lire> (Répl. 27.01.07, 3:24)
- (15) parce que Montfort c'est un village euh. un village où *tous les gosses tous les enfants*/ dès qu'i- dès qu'ils peuvent courir dès qu'ils peuvent euh. attraper quelque chose/ il a- ils attrapent un ballon de rugby\ (Répl. 27.01.07, 3:51)
- (16) non. parce que je pense qu'il: il connaissait justement les l- l- l- l- les difficultés *de ce por- de ce sport*. (Répl. 27.01.07, 9:00)

Comparons, pour chaque exemple, la séquence reformulée et la séquence reformulante. Cette comparaison fait apparaître le fait suivant : dans chacune de ces reformulations, la séquence reformulante répète une séquence plus longue que la cible proprement dite de l'opération de correction. Ainsi, dans (13)-(15), la correction consiste en une simple substitution de lexèmes : *ressort(tait) / sortait, sen(timent) / impression, gosses / enfants*. C'est également de substitution qu'il s'agit dans (16) mais dans cet exemple, l'élément remplacé n'est vraisemblablement qu'une réalisation défectueuse de son substitut (*por- / sport*). Quoiqu'il en soit, dans tous ces exemples la séquence reformulante comporte, en plus du substitut, un segment qui est à gauche du substitut (respectivement : *qui, j'ai l', tous les, de ce*).

Sur la base de ces observations on pourrait distinguer, dans les reformulations correctrices, d'une part la séquence *éditée* (celle que nous venons d'appeler « cible »), d'autre part la séquence *hébergeante* (celle où est insérée la séquence éditée). Dans les exemples ci-dessus, la séquence hébergeante comporte une répétition à gauche de la séquence éditée, et une continuation à droite de la séquence éditée (sauf pour le dernier exemple).

segment répété	segment édité	continuation
<i>qui</i>	<i>sortait</i>	<i>un peu de l'ordinaire</i>
<i>j'ai l'</i>	<i>impression</i>	<i>à vous lire</i>
<i>tous les</i>	<i>enfants</i>	<i>dès qu'i- dès qu'ils peuvent courir...</i>
<i>de ce</i>	<i>sport</i>	

La confrontation des formats de ces deux séquences, éditée et hébergeante, est intéressante dans la mesure où elle donne à voir quelles sont les unités de traitement qui interviennent dans les opérations de reformulation. Le locuteur a en effet un certain choix dans la détermination du format de la séquence hébergeante. Très clairement – et comme on peut d'ailleurs s'y attendre – ces formats renvoient aux unités majeures de la syntaxe. Ainsi, dans l'extrait (14), il y a édition successive de deux lexèmes nominaux, et cette édition se fait dans l'environnement de la séquence *j'ai + DÉTERMINANT DÉFINI* (qui va donner lieu à une locution verbale à V support, donc pratiquement un lexème verbal à elle seule). Dans (16), il y a deux éditions successives du même nom, la première étant réalisée de façon défectueuse (*por-, sport*), dans l'environnement d'une séquence hébergeante qui est, grammaticalement, un syntagme prépositionnel.

Il est intéressant de noter que cette dissociation entre séquence éditée et séquence hébergeante est caractéristique des reformulations correctrices (même si elle n'est pas complètement systématique dans ce type de reformulation). Elle constitue vraisemblablement une sorte de technique pour assurer un branchement syntaxique correct au segment corrigé. Ce branchement est signifié de façon particulièrement claire et explicite si la séquence hébergeante prolonge la séquence éditée *par la gauche*, comme dans (13)-(16). Dans les reformulations associées aux chevauchements de début de tour, comme celles que nous avons examinées dans la section précédente, cette dissociation n'existe pas, puisqu'il y a généralement pure répétition. C'est bien d'ailleurs de la confrontation des deux séquences éditée et hébergeante, et de la recherche de ce qui les différencie, qu'émerge la signification de la reformulation, c'est-à-dire la modification qu'elle entend faire subir à ce qui précède !

L'extrait suivant est en quelque sorte un contre-exemple à ce qui vient d'être dit :

- (17) maintenant les choses changent/ avec la *profenas-* *professionnalisation* euh du rugby/. (Répl. 27.01.07, 21:11)

Ici encore la correction n'est pas motivée par un changement de programme lexical ou syntaxique, mais par une réalisation formellement déficiente (*profenas-*). Mais à la différence de (16), le locuteur de (17) ne fait que rééditer l'élément déficient, sans rappeler la séquence censée l'héberger. La séquence reformulante est ici pure réédition¹⁰.

Cependant la séquence hébergeante peut également prolonger *par la droite* la séquence éditée. Mais il en résulte alors un fonctionnement assez différent, exploitant un autre principe. Examinons l'exemple (18), plus complexe que les précédents et présentant une plus grande variété de techniques de corrections. (Nous ne marquons ici aucune séquence par des italiques, car presque tout le matériel relève de la reformulation.)

- (18) [...] je je voudrais qu'il y ait p-. qu'il y ait un: rugby beaucoup plus: beaucoup plus: d'inspiration: beau- fait fait de beau-. beaucoup plus de: générosité dans. dans l'esprit de chacun/. (Répl. 27.01.07, 30:33)

Mis à part les piétinements et autres répétitions, cet extrait comporte trois reformulations correctrices successives.

– La première édite le segment corrigé dans un segment hébergeant, la correction ne concernant en fait que la bribe *p-* : pour corriger ce qu'annonçait cette bribe, le locuteur reformule la complétive dans laquelle elle figure (*qu'il y ait*), et poursuit la formulation de cette proposition (*qu'il y ait un rugby beaucoup plus*), sans toutefois la mener jusqu'à un achèvement syntaxique. La technique est la même que dans les extraits (13)-(16).

– Après un piétinement sur *beaucoup plus* vient une deuxième reformulation correctrice. La modification effectuée consiste à remplacer un syntagme qualificatif adnominal (*beaucoup plus*) par un autre (*d'inspiration beau-*). Seule la bribe *beau-* constitue ici l'élément hébergeant. C'est elle qui fournit un indice pour le branchement de ce nouveau qualificatif immédiatement après *un rugby*. L'élément hébergeant est situé à droite de l'élément édité.

– La troisième reformulation concerne le même syntagme qualificatif, et fonctionne sur ce même principe d'un prolongement *par la droite* de la séquence éditée. On y retrouve l'adverbe *beaucoup*, mais cette fois-ci dans un environnement différent à la fois à sa gauche et à sa droite : la séquence *d'inspiration beau-* est remplacée par *fait de beaucoup plus de générosité dans l'esprit de chacun*, qui conduit cette fois-ci la formulation jusqu'à un

¹⁰ Notre intuition est que les corrections de segments formellement déficients utilisent plus souvent la technique de la réédition pure, comme (17), que ne le font les substitutions. Il va sans dire que cette intuition mériterait d'être mise à l'épreuve des faits.

achèvement syntaxique¹¹. Toutes ces reformulations peuvent être schématisées comme suit (les segments responsables de l'effet hébergeant sont en italiques – les autres sont les segments « édités ») :

je voudrais	qu'il y ait	p-	
	<i>qu'il y ait</i>	un rugby	beaucoup plus
			d'inspiration <i>beauc-</i>
			fait de <i>beaucoup plus</i> de générosité dans l'esprit de chacun

Les deux dernières séquences reformulantes réalisent ce qu'on appelle parfois une insertion : elles ajoutent un élément entre deux éléments produits antérieurement. Mais ces insertions ne donnent pas d'indication de branchement, elles n'indiquent pas ce qui doit figurer à leur gauche ; elles ne donnent comme indice explicite qu'un segment à droite (la bribe adverbiale *beauc-*). La manipulation oblige donc le partenaire à solliciter davantage son savoir-faire syntaxique pour brancher correctement l'adjonction. C'est ici qu'interviennent les mécanismes de projection. La formulation *je voudrais qu'il y ait un rugby* projette un syntagme qualificatif, plus précisément un paradigme de possibles syntagmes qualificatifs caractérisé par des propriétés distributionnelles (formelles et sémantiques) spécifiques. Or ces propriétés sont satisfaites par les séquences *d'inspiration beauc-* et *fait de beaucoup plus de générosité*. C'est cette appropriation formelle entre les séquences reformulantes et les attentes préjetées par la séquence incomplète *je voudrais qu'il y ait un rugby*, qui constitue ici l'élément décisif pour le branchement correct des séquences reformulantes. C'est également ce qui fait que leur production, à cet endroit précis, est interprétable par les participants¹².

4. L'alignement : syntaxe – mémoire discursive

Une conséquence de certaines reformulations est qu'elles produisent un phénomène qu'on peut décrire comme une suspension de l'alignement entre la production syntagmatique et l'évolution de la mémoire discursive. Pour faire voir ce phénomène examinons l'extrait suivant.

- (19) AF [...] est-ce que le haka¹³ ça vous fait peur\ _<quand même>. parce que c'est fait POUR/
 [_<ça> MOI] je suis [[euh]]
 AB [non/ moi]. [[moi/]] je trouve beau\
 TC ((faiblement)) [ouais/]
 AF [vous] tr-. MÊME maintenant/ parce que les derniers avaient quand même quelque chose
 d'eff- on avait l'impression que c'était vraiment fait pour effrayer l'équipe adverse/
 (Répl. 27.01.07, 14:04)

L'intervention qui va nous retenir est la dernière de l'extrait. Factuellement on peut la décrire ainsi : elle débute par une amorce (*vous tr-*), vraisemblablement bribe de *vous trouvez*, produite en chevauchement partiel avec le *ouais* de TC. AF énonce ensuite une sorte de demande de confirmation (*MÊME maintenant/*), qu'on peut interpréter comme une paraphrase,

¹¹ Il est évidemment impossible, sur la base de ces quelques exemples, de formuler la moindre hypothèse sur ce qui pourrait régler ces différentes techniques de reformulations correctrices. Mais dans des interactions très spécifiques, comme les « rédactions conversationnelles » (conversation de deux rédacteurs – ou davantage – écrivant en collaboration un texte), les diverses manipulations produites lors des reformulations véhiculent des informations fonctionnelles très spécifiques concernant le texte à produire en commun (cf. Apothéloz 2005).

¹² Pour une réflexion récente sur les mécanismes de projection et ses conséquences sur la syntaxe en conversation, voir Auer (2005).

¹³ Le haka est un chant guerrier interprété par l'équipe des All Blacks avant chaque rencontre de rugby.

au sens de Gülich & Kotschi (1987), de la bribe *vous tr-*, suivie d'un énoncé justificatif inachevé (*parce que les derniers avaient quand même quelque chose d'eff-*). Cet énoncé se termine par une bribe, reconstituable comme *d'effrayant*. Il est suivi lui aussi d'une reformulation paraphrastique qui, elle, est produite jusqu'à un point d'achèvement syntaxique : *on avait l'impression que c'était vraiment fait pour effrayer l'équipe adverse/*.

La question que nous voudrions poser est celle de savoir où, et comment, branche cette dernière formulation. Cette question renvoie d'ailleurs à un problème plus général, qui concerne toute reformulation et qu'on peut formuler ainsi : quelles actions accomplissent les séquences reformulantes relativement aux séquences reformulées ? quelles modifications leur font-elles subir ? qu'est-ce qu'elles construisent, ou induisent, comme « nouvelle » formulation ?

A partir de la conjonction *parce que*, l'intervention de AF est tout entière orientée vers la justification. L'écoute de cette séquence ne laisse aucun doute à ce sujet. Prosodiquement la dernière reformulation (*on avait l'impression que...*) branche sur cette conjonction. On peut donc dire que, du point de vue du matériau linguistique produit, elle est destinée à recouvrir et en ce sens à annuler la formulation antérieure *les derniers avaient quand même quelque chose d'eff-*. Ce qu'on pourrait représenter ainsi :

vous tr-		
MÊME maintenant/	parce que	les derniers avaient quand même quelque chose d'eff-
		on avait l'impression que c'était vraiment fait pour effrayer l'équipe adverse

Cependant dans la dernière reformulation, l'anaphorique *c'* de *c'était* proroge la valeur référentielle du syntagme *les derniers* et son interprétation référentielle dépend de ce lien anaphorique : dans cette expression, il est toujours question des *derniers* hakas, et non pas du haka en général. Or cet « antécédent » se trouve précisément dans la formulation annulée. Il y a donc ici une situation paradoxale, due au fait que la mémoire discursive retient une information dont le support segmental a été effacé en tant que construction. La représentation « en paradigmes » ci-dessus donne donc une image inexacte de ce qui se passe dans cet extrait. Cette situation paradoxale peut être décrite comme un non-alignement entre la production syntagmatique et l'évolution de la mémoire discursive¹⁴. Voici un autre exemple de ce phénomène.

(20) le parlement slovaque/- °après deux jours de débat/° ce parlement poursuit ses travaux/ (radio)

Dans cet exemple, le syntagme initial *le parlement slovaque* est apparemment abandonné sur le plan de la production syntagmatique, en ce sens qu'il n'est intégré *in fine* à aucune construction. Un énoncé parenthétique (*après deux jours de débat*) est la cause probable de cette interruption. Néanmoins l'information référentielle de ce syntagme est prorogée ensuite, par l'intermédiaire ici encore d'une anaphore (*ce parlement*), dans un énoncé qui reformule la séquence abandonnée. On observe ainsi dans cet extrait le même décalage, la même suspension de l'alignement entre séquentialité segmentale et évolution de la mémoire discursive.

Quand on observe une superposition de reformulations ou de répétitions « en tuiles », comme dans plusieurs de nos exemples, il est tentant de considérer que les participants

¹⁴ Pour d'autres exemples, voir Apothéloz (à par.). Une interprétation concurrente de ce même extrait serait que la dernière formulation branche sur *les derniers*, produisant finalement la construction segmentée *parce que les derniers on avait l'impression que c'était vraiment fait pour effrayer l'équipe adverse*. En ce cas le syntagme nominal *les derniers* aurait deux statuts syntaxiques successifs dans deux constructions différentes. Sur ce phénomène, voir Apothéloz & Zay (2003).

développent une stratégie interprétative consistant à écraser les formulations les unes sur les autres au fur et à mesure de leur production pour ne retenir finalement qu'une séquence syntagmatique unique (ce que Blanche-Benveniste *et al.* (1991) appellent une *séquence maximale*). Et sans doute cette stratégie existe-t-elle. Mais elle ne rend compte que de la dimension segmentale des productions linguistiques. Les deux exemples que nous venons d'examiner montrent que les effets sémantiques des formulations recouvertes par une répétition n'en sont pas pour autant oblitérés. Du moins restent-ils disponibles pour les mécanismes de l'anaphore. On peut en conclure qu'une représentation en alignements paradigmatiques, comme celle que nous avons suggérée dans le tableau ci-dessus ainsi que pour l'exemple (18), qui permet de visualiser ces superpositions de répétitions en tuile, ne saisit que la dimension segmentale de la réalité langagière et oblitère la progression du discours dans sa dimension sémantique et pragmatique.

5. En guise de conclusion

Cette courte note avait pour objectif de montrer que la notion de reformulation, du moins si elle est comprise comme impliquant un invariant sémantique minimal, se révèle d'un usage difficile sur des données conversationnelles. Dans ce type de données, en effet, la parole est typiquement en état de brouillon permanent et donne à voir de façon continue le travail sur la formulation ; elle est de surcroît exposée à tous les aléas de la situation d'interaction. Il en résulte que le produit linguistique qui y est élaboré n'est pas dissociable des traces de son élaboration. Les phénomènes de répétitions y sont omniprésents, à l'intérieur des tours comme entre les tours, et peuvent être observés à tous les rangs de la structure linguistique. Cette observation nous a conduit à renoncer à une conception sémantique de la reformulation, et à concevoir cette procédure comme étant d'abord un fait de récurrence formelle, pouvant se manifester à tous les rangs de la structure linguistique, du segment phonologique aux unités syntaxiques. Ce changement de perspective permet de considérer les reformulations comme un matériau précieux fournissant toutes sortes d'indices, aussi bien sur les processus interprétatifs et le traitement des structures grammaticales, que sur la gestion de l'interaction et notamment de l'alternance des tours de parole.

Pour les participants, dont la tâche est d'interpréter continûment les événements langagiers, toute répétition est significative. L'un des problèmes qu'ils doivent résoudre est de déterminer quelles fonctionnalités accomplissent ces répétitions, de quoi elles sont le symptôme, de quelle formulation antérieure elles sont le prolongement, quelle nouvelle formulation elles entendent produire, etc. Ce travail interprétatif continu nécessite une attention constante aux récurrences formelles et aux transformations que subissent les formulations dans le cours de la conversation, à l'intérieur des tours et entre les tours. Nous avons tenté de montrer qu'un élément important qui règle ce travail est la distinction, dans toute répétition, entre la séquence éditée et la séquence qui héberge la séquence éditée. Selon son emplacement séquentiel, cette dernière sollicite une procédure différente pour trouver la séquence sur laquelle doit être branché l'élément nouvellement édité : soit elle signale cette séquence directement, soit elle sollicite des mécanismes de projection syntaxique.

Quelques fonctionnalités des répétitions ont ainsi été analysées, comme la reprogrammation de la formulation, la mise en attente, la ré-exécution du début du tour, la réparation d'un chevauchement, ainsi que divers types de corrections. Nous avons également montré que le travail sur la formulation produisait parfois une suspension de l'alignement entre la séquentialité syntagmatique et l'évolution de la mémoire discursive.

Principales conventions de transcription

signe	signification	exemple
.	pauses de longueurs croissantes	c'est-à-dire que.. euh. je suis contre
: :: :::	allongements de longueurs croissantes	n:::on mais: je voudrais::
/	intonation montante	avant le match/ on a peur/
\	intonation descendante	qu'est-ce qu'il y a\
∨	intonation descendante puis montante (effet de liste)	la Grande Bretagne∨ l'Irlande∨
^	liaison	quand^on est^enfant
¯ < >	intonation haute sur la séquence entre < >	plus petit. ¯ < beaucoup > plus petit
_ < >	intonation basse sur la séquence entre < >	ça joue/ _ < dans ces cas-là >
(())	commentaire du transcripteur	((rire))
< >	extension du phénomène noté devant < >	((tr vite)) <c'est-à-dire> plus aujourd'hui
-	brève ou construction interrompue	on a plus- la Fr- la France n'a p- plus
capitales	augmentation du volume sonore	MÊME maintenant
° °	séquence prosodiquement parenthétique	j'accélère/. °prudemment°. et ensuite/ je
[...]	en début de tour, signale un passage omis	A [...] je je voudrais
[] [[]]	chevauchement	A j'ai repris goût [à: B [ah ouais] A je j'ai]. j'ai une nouvelle vie
=	enchaînement, continuation du tour	A ils l'ont jamais fait parce= B [hmm] A =[qu'on] a toujours été contre

Références

- Apothéloz, D. (2005). Progression du texte dans les rédactions conversationnelles : les techniques de reformulation dans la fabrication collaborative du texte. In : R. Bouchard & L. Mondada (éds), *Les processus de la rédaction collaborative*. Paris : L'Harmattan, pp. 165-199.
- Apothéloz, D. (à paraître). Reformulations réparatrices à l'oral. In : *Actes du colloque "Voies de la reformulation : contraintes, stratégies, objectifs"*, Rennes, 19-20 mai 2006.
- Apothéloz, D. & Zay, F. (2003). Syllepses syntagmatiques dans l'improvisation orale. In : F. Sánchez Miret (éd.), *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica*, Salamanca, 24-30 septembre 2001, Vol. II/1. Tübingen : Niemeyer, pp. 47-59.
- Auer, P. (2005). Projection in interaction and projection in grammar. *Text*, 25 (1), 7-36.
- Blanche-Benveniste, C. & Jeanjean, C. (1987). *Le français parlé : transcription et édition*. Paris : INALF-Didier Erudition.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C., van den Eynde, K. & Mertens, P. (1991). *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris : Editions du CNRS.
- Duvallon, O. (2006). *Le pronom anaphorique et l'architecture de l'oral en finnois et en français*. Paris : L'Harmattan.

- de Gaulmyn, M.-M. (1987). Reformulation et planification métadiscursives. In : J. Cosnier & C. Kerbrat-Orecchioni (éds), *Décrire la conversation*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 167-198.
- Grossen, M. & Apothéloz, D. (1996). Communicating about communication in a therapeutic interview. *Journal of Language and Social Psychology*, 15, Nr 2, 101-132.
- Gülich, E. & Kotschi, T. (1987). Les actes de reformulation dans la consultation *La Dame de Caluire*. In : P. Bange (éd.), *L'analyse des interactions verbales*. Berne : Peter Lang, pp. 15-81.
- Laury, R. (2005). Dialogic syntax and the emergence of topics in interaction – an initial exploration. *TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, n° 41, 165-189.
- Pekarek Doehler, S. (2004). *Grammaire et interaction sociale : les processus référentiels dans la conversation*. Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, Université de Bâle.
- Schegloff, E.A. (1987). Recycled turn beginnings : a precise repair mechanism in conversation's turn-taking organization. In : G. Button & J.R.E. Lee (eds), *Talk and social organization*. Clevedon : Multilingual Matters, pp. 70-85.